

CONFERENCE NATIONALE

08 DECEMBRE 2012

MANSEL HOTEL YAOUNDE

RAPPORT GENERAL



Ensemble, nous vaincrons !



*SUR CONVOCATION DU PRESIDENT NATIONAL, LA
CONFERENCE NATIONALE DU SNEGCBFCAM S'EST TENUE
LE 08 DECEMBRE 2012 A L'HOTEL MANSEL DE YAOUNDE*

PROGRAMME

Samedi 08 décembre 2012

8h30-9h00 : - Arrivée et enregistrement des participants

9h-13h00 : - Ouverture des travaux
- Election du Bureau de la Conférence
- Adoption de l'ordre du jour
- Mot du Président National
- Rapports des sections (inter) départementales

13h-14h : Pause déjeuner

14h-17h : Rapport du Secrétaire Administratif et à l'organisation
Rapport du Trésorier Général
Rapport des Commissaires aux Comptes nationaux
Débats
Echanges sur le Déplafonnement de base de la pension vieillesse
Révision du Statut et du Règlement Intérieur
Election du Bureau National
Adoption des résolutions
Divers

17h : Fin des travaux

PARTICIPANTS

Ont pris part aux travaux :

- Les membres du Bureau National
- Les représentants des sections départementales et interdépartementales suivantes :
 - . Diamaré
 - . Bénoué
 - . Vina
 - . Lom et Djérem
 - . Moungo
 - . Fako
 - . Meme
 - . Océan
 - . Mezam
 - . Nkambe Ndonga Mantung
 - . Sanaga Maritime
 - . Wouri
 - . Centre

Les sections (inter) départementales ci-après n'étaient pas représentées :

- . Mvila, Vallée du Ntem, Dja et Lobo
- . Ménoua
- . Mifi
- . Mbam et Inoubou
- . Haute Sanaga

Le quorum prévu par l'article 8 du règlement intérieur à deux tiers des sections syndicales (inter)départementales ayant été atteint, les travaux ont valablement débuté à 10h15mn.

Les travaux ont été ouverts par le Secrétaire Administratif et à l'Organisation faisant office de facilitateur.

1-Election du Bureau de la Conférence

Le Bureau de la Conférence élu à l'ouverture des travaux a été constitué de :

- . Président : MBONG Charles AKAME
- . Rapporteur : NDENGA DIMALLA Pierre
- . Conseiller : MOHAMAN Ali

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour adopté par les participants a prévu les points suivants :

- Exécution de l'hymne national
- Présentation des participants
- Mot du Président national
- Rapports des sections (inter) départementales
- Rapport du Secrétaire Administratif et à l'organisation
- Rapport du Trésorier Général
- Rapport des Commissaires aux Comptes nationaux
- Débats
- Echanges sur le Déplafonnement de base de la pension vieillesse
- Révision du Statut et du Règlement Intérieur
- Election du Bureau National
- Adoption des résolutions
- Divers

EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

1- Exécution de l'hymne national

Les participants ont chanté l'hymne national du Cameroun en chœur.

2- Présentation des participants

Chaque participant a décliné son identité, sa fonction syndicale, son entreprise et sa localité.

3- Mot du Président National

Le Président National a souhaité la bienvenue à tous les participants et a rappelé que la présente session porte sur l'examen de la marche du SNEGCBFCAM depuis le congrès de mars 2006 à Kribi. Il a signalé les raisons de l'absence des quatre camarades membres du bureau national sortant. Il a relevé le constat de relâchement observé dans les sections syndicales (inter)départementales et d'entreprise ainsi que la violation de la liberté syndicale par la Direction générale de la CNPS qui a arrêté unilatéralement le prélèvement des cotisations syndicales en août 2012 pour ne les reprendre qu'en novembre 2012 sur

injonction du Gouvernement. Il a indiqué que les employeurs et les capitalistes s'organisent davantage mais les travailleurs restent attentistes notamment face aux grands enjeux tels que la sécurité sociale avec notamment la calamité que constitue la pension vieillesse surtout pour les cadres et agents de maîtrise.

Il a souligné que cette conférence est celle de la relance devant amener les travailleurs à s'approprier du syndicat ; car il faut que le syndicat soit plus proche des travailleurs afin que ces derniers soient prêts en cas de nécessité de d'actions de revendication.

4- Rapports des sections (inter)départementales

Les sections (inter)départementales représentées ont présenté des rapports dont la synthèse suit :

a) Diamaré-Logone et Chari-Mayo Danay

Cette section a connu beaucoup de changements à sa tête. Ses bureaux sont localisés à l'immeuble de la CNPS. Elle a organisé trois sessions de formation des travailleurs du Centre médico-social de la CNPS à Maroua sur le Code du travail, l'idéal national et le VIH/SIDA.

b) Bénoué

La section n'a pas fonctionné en raison de la grave crise qui a secoué la CNPS Garoua du fait de la violation de la liberté syndicale.

c) Vina

La section a œuvré pour la reconnaissance de l'UGTC par les autorités administratives de la VINA. Elle a enregistré deux nouvelles adhésions et aucune démission.

Une formation a été organisée pour les délégués du personnel.

Le Président de la section, représentant l'UGTC a été désigné Assesseur auprès du Tribunal de Grande Instance à Ngaoundéré. Il a prêté serment. Il a présenté la situation financière de la section au 30 novembre 2012.

d)Lom et Djérem

La section a organisé les activités sportives le samedi matin. Mais cette activité a été abandonnée. Les aides ont été accordées aux cas de décès. Deux sessions de formation ont été organisées en faveur des travailleurs sur les thèmes suivants : le syndicat, acteur de la paix sociale et comment obtenir un logement décent et le titre foncier.

Un délégué du personnel de la CNPS à Bertoua a été affecté à Yokadouma. Il a eu gain de cause et son affectation a été annulée.

e) Moungo

Cette section a organisé la collecte spontanée des cotisations pour le fonctionnement du syndicat.

Son Président a participé à deux sessions de formation des formateurs à Douala. Il en fait la restitution aux travailleurs. La section a remporté les élections du 2^{ème} collège à la CNPS.

f) Fako

La section dispose d'un bureau provisoire ; l'ancien bureau s'étant montré défaillant. Le bureau provisoire a supervisé les élections des délégués du personnel 2011 et a valablement défendu un camarade d'une micro finance.

g) Meme

Le représentant de la Meme a signalé la defection du bureau élu à la suite des actions perpétrées par la CNPS en violation de la liberté syndicale lors des élections des délégués du personnel 2011. Il est question actuellement de mettre une nouvelle équipe en place et de reprendre les adhésions puisque les travailleurs n'ont plus d'encadrement.

h) Océan

La section présente un effectif de 45 syndiqués. Elle ne dispose pas encore d'un bureau. Elle représente valablement l'UGTC dans l'Océan. A ce titre, elle a organisé en août 2012, une formation pour les travailleurs de la Communauté Urbaine de Kribi.

i) Mezam

La section dispose d'une bourse du syndicat, d'une secrétaire, des chaises et d'un ordinateur avec imprimante et une adresse internet. Elle a participé et remporté les élections des délégués du personnel 2011 dans différents établissements dans lesquelles le SNEGCBFCAM a présenté des candidats. Elle a organisé un séminaire pour les délégués du personnel sur le thème : le syndicat comme catalyseur de la paix sociale », un autre séminaire pour les membres du bureau sur leurs droits et devoirs.

Elle a participé aux activités des fêtes du travail de 2009 à 2012 avec confection des tee-shirts pour les membres du syndicat.

Elle défend les camarades de la microfinance CCC qui revendiquent certains avantages.

Elle a mis en place la section de Ndonga mantung.

Elle a présenté sa situation financière au 06 décembre 2012 et son plan d'action 2013.

j) Ndonga Mantung

Le bureau de la section de Ndongamantung a été constitué et est en attente de son installation pour se faire connaître par les autorités et démarrer ses activités.

k) Sanaga Maritime

Le représentant de la Sanaga Maritime a signalé qu'il faut mettre sur pied un nouveau bureau départemental pour la relance des activités car les membres de l'ancien bureau ont été affectés.

l) Wouri

La section a souligné que sa bourse est située à l'immeuble HOGMENI à Bali Douala. Elle compte des syndiqués dans 21 entreprises pour lesquelles 13 sections d'entreprises sont installées. Elle a obtenu 98 délégués du personnel en 2011. Elle a listé tout l'équipement de sa bourse. Elle a indiqué les statistiques des syndiqués dans 09 neuf entreprises.

Elle a souligné une vingtaine de formations auxquelles ont pris part les représentants des travailleurs de la section, huit dossiers des camarades défendus et vingt trois cas d'aides au titre des œuvres sociales.

Elle a organisé les fêtes du syndicat chaque année depuis 2006.

m) Centre

La section interdépartementale du centre n'a pas produit de rapport du fait de la défaillance constatée de ses bureaux consécutifs.

5) Rapport du Secrétaire Administratif et à l'organisation

Il ressort de ce rapport ce qui suit :

***Sur la représentation territoriale :** le SNEGCBFCAM compte 18 sections (inter)départementales installées à travers les dix régions du pays.

***Sur la syndicalisation :** En mars 2006, le SNEGCBFCAM comptait 4230 membres. A ce jour, il compte 5880 membres soit une augmentation de 1650 membres en 6 ans.

***Sur la formation :** Au-delà des formations organisées par les sections départementales comme indiqué dans leurs rapports, le Bureau National a organisé à travers le territoire national :

-des formations des délégués du personnel et des représentants des sections syndicales d'entreprise à l'issue des élections des délégués du personnel 2007, 2009 et 2011.

-Les formations des formateurs sur le thème : l'entreprise, les syndicats.

-Le Bureau national a par ailleurs envoyé une quinzaine de camarades aux séminaires internationaux en Afrique, Europe et Asie.

***Sur la communication :** Le Bureau Exécutif s'est régulièrement réuni et en moyenne six (6) fois par an. Les compte-rendus sont souvent diffusés auprès des camarades disposant des adresses email et par site internet www.africaefuture.org/SNEGCBFCAM.

***Sur les organes annexes :** Le Groupe des jeunes a tenu sa conférence à Kribi en août 2011. Son bureau a été renouvelé en cette occasion.

Le Groupe des femmes a tenu une conférence à Ebolowa en février 2012. Ce groupe a élu ses bureaux régionaux pour le Littoral, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest et pour le Centre-Sud et Est.

Le Groupe des cadres a également tenu une conférence à Ebolowa en février 2012 sans élection de bureau.

Une conférence conjointe du Groupe des cadres et du Groupe des femmes s'est tenu à Yaoundé en novembre 2012 et a connu le renouvellement du bureau national des cadres, l'élection des bureaux régionaux des cadres pour le Littoral, l'Ouest, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest et pour le Centre-Sud et Est.

Il reste à élire le bureau national du Groupe des femmes.

***Sur la défense des travailleurs :** Les salaires ont augmenté en 2008, 2010 et 2012 de l'ordre de 20% sur les six dernières années à travers les négociations de la révision de la grille des salaires de la convention collective des banques et autres établissements financiers du Cameroun.

Trois conventions collectives d'entreprise ont été négociées à la CAMPOST, la CAA et le FEICOM avec la contribution des sections syndicales de ses entreprises.

Le SNEGCBFCAM a soutenu la lutte de nos camarades de la CNPS pour l'application des augmentations de salaires de la grille de la convention collective, la réintégration des travailleurs licenciés à tort pour faux diplômes ou faux actes d'état civil ainsi que la mobilisation générale du personnel face aux intimidations de la direction générale, des Directeurs et Chefs d'agence lors des élections des délégués du personnel 2011.

Le SNEGCBFCAM saisi le tribunal de grande instance du Wouri contre le Directeur régional de la CNPS du Littoral pour ses exactions pendant les élections des délégués du personnel.

***Sur la solidarité syndicale :** Au niveau national, le SNEGCBFCAM est affilié à l'Union Générale des Travailleurs du Cameroun (UGTC) dont il assure le Présidence Confédérale à travers le Camarade BISSALA Isaac et le Secrétariat Général à travers le camarade NDENGA DIMALLA Pierre.

Au niveau international, le SNEGCBFCAM fait est affilié à Uni Global Union, le Syndicat mondial des services.

Le Secrétaire Administratif et à l'organisation a par ailleurs souligné les difficultés rencontrées notamment :

- Faiblesse de l'éducation ouvrière dans les entreprises. Le Congrès de 2006 et les Conseils nationaux ont mis l'accent sur cette activité ; mais les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes.
- Les conflits d'autorité entre d'une part les membres des bureaux des sections syndicales d'entreprise et les délégués du personnel et d'autre part, les délégués du personnel entre eux.
- De multiples réunions des bureaux des sections départementales sans rapport des sections syndicales d'entreprise.
- Des malversations financières dans les sections départementales qui ont contraint le Bureau Exécutif à retirer les signatures aux Présidents et Trésoriers des sections.
- Les incompréhensions dans les approches stratégiques pour l'exercice des activités des organes annexes et même des bureaux des sections syndicales départementales.
- Le manque de dynamisme ou d'engagement des responsables syndicaux dans l'animation des structures.
- La non application des instructions du Bureau Exécutif.
- La démission de fait du bureau de la section interdépartementale du centre depuis les élections 2011.

Pour clôturer son rapport, il a esquissé quelques axes de réflexion sur les améliorations à apporter.

6) Rapport du Trésorier Général

Le Trésorier général a fait le point de la situation financière à compter du dernier Conseil syndical qui a eu lieu en février 2011. Il a souligné les problèmes rencontrés dans la gestion financière et suggéré des recommandations.

7) Rapport des commissaires aux comptes nationaux

Les commissaires aux comptes nationaux ont confirmé la situation financière dégagée par le Trésorier Général et attiré l'attention des responsables des sections de la nécessité de conserver les justificatifs des dépenses qu'ils effectuent.

8) Débats

Les participants ont dans les discussions, soulignés les motivations qui justifient les situations et comportement relevés par le Secrétaire Administratif et à l'organisation et les sections. Ils ont adopté des résolutions en conséquence.

9) Echanges sur le dé plafonnement

Le Camarade TAFOCK Joseph de la CNPS a été chargé de faire une brève présentation sur la nécessité du dé plafonnement de la base de cotisation de la pension vieillesse qui est actuellement de 300 000 FCFA par mois.

Il a expliqué qu'actuellement, rares sont les travailleurs qui perçoivent une pension dépassant 160 000 FCFA par mois, ceci, depuis 1985. Ce qui fait chuter remarquablement le niveau de vie des travailleurs notamment ceux qui en activité, perçoivent de gros salaires. Le dé plafonnement consiste donc à relever la base de cotisation.

Les discussions qui en ont découlé ont montré que pour qu'un travailleur perçoive 225 000 FCFA par mois après 180 mois de cotisation, il faudrait qu'il ait un salaire minimum de 750 000 FCFA et que la base de cotisation soit également à 750 000 FCA. Pour le syndicat, il est question de placer la base de cotisation à 1 500 000 FCFA ce qui permettrait d'améliorer les pensions de tous ceux dont les salaires sont supérieurs à 750 000 FCFA.

10) Révision du statut

Le Secrétaire Administratif et à l'organisation a indiqué les grandes lignes des modifications suggérés par les sections et le Bureau national.

Il s'agit :

- De l'élargissement du champ d'action en vertu de la convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et les droits syndicaux. Le SNEGCBFCAM rassemble désormais les travailleurs des banques, des assurances, de la sécurité sociale, des entreprises de la microfinance et des autres établissements financiers.
- Les postes de Présidents régionaux sont créés pour les trois régions suivantes :
 - . Region Centre, Sud et Est
 - . Région Adamaoua, Nord et Extrême-Nord
 - . Région du Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest
- La composition du bureau national est à reconfigurer
 - Président National
 - 1^{er} Vice-Président National
 - 2^{ème} Vice-Président National
 - Secrétaire Administratif National
 - Secrétaire National à la Communication
 - Trésorier Général
 - Trésorier Général Adjoint
 - Secrétaire National aux Normes de Travail et à la Juridiction
 - Secrétaire National à l'Education et à la Formation
 - Secrétaire National à la Santé, Sécurité et Travail et Sécurité Sociale
 - Secrétaire National aux Affaires Economiques et Monétaires
 - Président Régional Adamaoua, Nord et Extrême-Nord
 - Président Régional Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest

- Quatre Conseillers Techniques
- Les présidents nationaux des organes annexes
- La désignation des membres des Bureaux départementaux et interdépartementaux qui à leur tour désigneront les membres des Bureaux des sections d'entreprise ou d'établissement.
- La définition de la qualité de cadre.
- Le consolidation des appels de fonds auprès du Bureau National par les sections (inter)départementales.

11) Election du Bureau National et des Commissaires aux comptes

Le camarade BISSALA Isaac, Président National sortant a présenté une liste du Bureau national qui a été élue par acclamation. Le Bureau National ainsi élu est composé comme suit :

- Président National : BISSALA Isaac
- 1^{er} Vice-Président National : NDENGA DIMALLA Pierre
- 2^{ème} Vice-Président National : MOUSSA AISSATOU
- Secrétaire Administratif National : NYASSI Celestin
- Secrétaire National à la Communication : NLOMGOI II François
- Trésorier Général : BASSEGA Emilienne
- Trésorier Général Adjoint : WOTCHAP Rigobert
- Secrétaire National aux Normes de Travail et à la Juridiction : TSANGA MESSI
- Secrétaire National à l'Education et à la Formation : AKOUMBA Cathérine
- Secrétaire National à la Santé, Sécurité et Travail et Sécurité Sociale : TAFOCK Joseph
- Secrétaire National aux Affaires Economiques et Monétaires : MBANGA René
- Président Régional Adamaoua, Nord et Extrême-Nord : MOHAMAN Ali
- Président Régional Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest : MBONG Charles AKAME
- Conseillers Techniques : ESSIONKONG Hans Richard, GWENANG André, GWAMESIA Pius, MBITOCK Samuel.

Le poste de Président Régional Centre, Sud et Est reste à pourvoir.

Les Camarades NDJIP MINKA Sébastien et SIKANDI Jean Bosco ont été élus Commissaires aux comptes nationaux.

12) Adoption des résolutions

La conférence a adopté les résolutions suivantes :

Résolution n° 1 : Sur le Statut et le Règlement intérieur

Le statut et le règlement intérieur ont été révisés en considération des principaux aspects suivants :

1.1-En vertu de la convention n° 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et les droits syndicaux, le SNEGCBFCAM rassemble désormais les travailleurs des banques, des assurances, de la sécurité sociale, des entreprises de la microfinance et des autres établissements financiers.

1.2- Les postes de Présidents régionaux sont créés pour les trois régions suivantes :

- . Region Centre, Sud et Est
- . Région Adamaoua, Nord et Extrême-Nord
- . Région du Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest

1.3- La composition des bureaux des sections départementales et interdépartementales est allégée.

1.4- Les postes du bureau national ont été reconfigurés.

Résolution n° 2 : Sur l'élection du Bureau national

Le Président sortant le Camarade BISSALA Isaac a présenté sa liste qui a été élue par acclamation.

Le poste de Président Régional Centre, Sud et Est reste à pourvoir.

Résolution n° 3 : Sur la programmation annuelle des activités

En vue d'harmoniser les activités au niveau national, régional, départemental, dans les entreprises et les groupes des femmes, des cadres et des jeunes, le Bureau national devra élaborer un programme d'activité annuel pour tous ces organes à compter de l'année 2013.

Résolution n°4 : Sur la syndicalisation et la communication

4.1- Les fêtes annuelles du Syndicat se transforme en Conseil Syndical.

4.2- Le Bulletin d'information doit être relancé, les tracts syndicaux devront être élaborés et distribués dans les lieux de travail en cas de nécessité.

4.3- Les radios nationales et locales devront être sollicitées pour faire connaître les positions et les activités du SNEGCBFCAM.

Résolution n° 5 : Sur la gestion financière

5.1- Le principe des appels de fonds par les bureaux régionaux, départementaux et interdépartementaux auprès du Bureau National sont maintenus. Les procédures financières doivent être révisées en conséquence.

5.2- Les Bureaux régionaux, départementaux et interdépartementaux doivent retourner les pièces justificatives des dépenses effectuées sur appels de fonds avant le prochain appel de fonds.

5.3- Le Bureau National devra solliciter les services d'un comptable pour tenir régulièrement la comptabilité du syndicat.

Résolution n° 6 : Sur le renouvellement des Bureaux des sections départementales et interdépartementales

6.1- Le Bureau National désignera les membres des Bureaux départementaux et interdépartementaux qui à leur tour désigneront les membres des Bureaux des sections d'entreprise ou d'établissement.

6.2- Le camarade BABA ABDOURAMAN a été désigné pour assurer la Présidence de la section départementale de la Benoué.

Résolution n° 7 : Sur le Commissariat aux Comptes

Les Camarades SIKANDI Jean Bosco et NDJIP MINKA Sébastien ont été élus Commissaires aux comptes nationaux.

13) Divers

Le Président National a demandé aux Présidents des sections (inter) départementales de commencer la préparation des élections des délégués du personnel qui devraient se tenir en 2013. A cet effet, ils devront identifier avec l'aide des Présidents des sections syndicales d'entreprises, les candidats potentiels.

Plus personne ne prenant la parole, les travaux de la conférence ont pris fin à 17h30mn.

Le rapporteur
NDENGA DIMALLA Pierre

Le Président
MBONG Charles AKAME

